

## CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

### TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE (personne majeure née hors des liens du mariage)

Enregistrement d'une naissance intervenue aux Etats-Unis dans notre [zone de compétence](#) sur les registres de l'état civil consulaire français

**Vous pouvez effectuer votre demande soit :**

- par courrier à l'adresse suivante :

Consulat général de France à Washington - Etat civil  
4101 Reservoir Road NW  
Washington DC 20007

- en personne sur [rendez-vous](#) par mèl : [etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr](mailto:etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr)

#### **Documents à fournir**

- ✓ **le formulaire de demande** de transcription d'acte de naissance ci-joint **complété, daté et signé**
- ✓ **l'original apostillé** de l'acte de naissance américain (sealed and certified long form copy of Certificate of birth) indiquant :
  - les nom et prénoms complets de l'enfant
  - la date et la ville de naissance de l'enfant
  - les prénoms et noms des parents
  - le sceau en relief ainsi que les références de l'enregistrement à l'état civil américain

**Cet acte ne sera pas restitué.**

Plus d'informations sur l'apostille ici :

<http://www.nass.org/state-business-services/apostilles-document-authentications/>

- ✓ **la preuve de votre nationalité française :**
  - 1 photocopie recto-verso de votre Carte Nationale d'Identité française en cours de validité,
  - ou photocopie de votre Certificat de Nationalité Française,
  - ou copie du décret ou déclaration de nationalité française en cas d'acquisition de la nationalité française
  - ou photocopie de votre carte consulaire en cours de validité sous réserve que l'une des pièces énumérées ci-dessus ait été produite au moment de l'inscription.

Si vous n'avez **aucun de ces documents de nationalité française**, contactez notre **service nationalité** avant toute autre démarche :

<http://www.consulfrance-washington.org/spip.php?rubrique189>

- ✓ **Votre justificatif d'identité :**
  - 1 photocopie de votre passeport français,
  - ou 1 photocopie de votre Carte Nationale d'Identité française
  - ou 1 photocopie de votre carte consulaire
  - ou 1 photocopie de votre driver's license
  
- ✓ **copie intégrale** de moins de trois mois de l'acte de naissance de votre(vos) parent(s) français à demander auprès de la mairie du lieu de naissance en France ou auprès du Service Central d'Etat Civil pour une naissance à l'étranger ([www.acte-naissance.fr](http://www.acte-naissance.fr))
  
- ✓ **le justificatif d'identité** du parent français :
  - 1 photocopie du passeport français,
  - ou 1 photocopie de la Carte Nationale d'Identité française
  - ou 1 photocopie de la carte consulaire
  
- ✓ **Original ou copie certifiée conforme** datée de moins de six mois de l'acte de naissance pour le parent étranger et éventuellement **traduction certifiée conforme s'il s'agit d'un acte dressé dans une autre langue que le français ou l'anglais.**  
**Cet acte ne sera pas retourné sauf cas exceptionnel : s'il ne s'agit pas d'un acte américain et qu'il est particulièrement difficile d'en obtenir une autre copie.**
  
- ✓ **photocopie du passeport** du parent étranger
  
- ✓ **Acte de reconnaissance : copie certifiée conforme par l'autorité américaine** qui a établi l'Acknowledgment of Paternity ou Affidavit of Parentage  
**ou copie intégrale de moins de trois mois** de l'acte de reconnaissance français à demander auprès de la mairie qui a établi l'acte en France ou auprès du Service Central d'Etat Civil pour une reconnaissance à l'étranger ([www.acte-naissance.fr](http://www.acte-naissance.fr))
  
- ✓ **Une enveloppe** pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, dès que la transcription aura été effectuée, dans un délai de deux mois.
  - pour les personnes résidentes aux Etats-Unis : une enveloppe « **Priority Mail Express Flat Rate** » format 12 1/2" x 9 1/2" affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse  
**Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground.**
  - pour les personnes résidentes en France : format C5 (162 x 229 mm) affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur et libellée à votre adresse.
  - pour les personnes résidant dans un pays tiers : le Consulat général de France se chargera de l'acheminement.

Veillez à **coller le timbre sur votre enveloppe** afin d'éviter tout risque de perte.



**Tout dossier incomplet sera renvoyé.**

## DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE NAISSANCE

Je soussigné(e)

(Prénom(s) NOM(s) de l'intéressé(e)) :

.....

Adresse : .....

Numéro(s) de téléphone : .....

E-mail : .....

Inscrit(e)s au Registre des Français établis hors de France :  OUI  NON

Si oui, NUMIC : .....Ambassade/Consulat d'inscription : .....

Sollicite la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de mon acte de naissance dont ci-joint copie délivrée le .....,

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit.

Je souhaite que dans mon acte de naissance français, je :

**Porte le nom qui figure dans mon acte de naissance étranger** en application de l'article 311-24-1 du Code Civil, à savoir :

.....

Mon nom comporte un tiret, j'ai pris connaissance des informations figurant sur le site internet du Consulat [CLIQUER ICI](#) J'ai lu, je coche

**Porte le nom de mon parent à l'égard duquel ma filiation a été établie en premier lieu** en application de l'article 311-21 du Code Civil, à savoir :

.....

A ....., le .....

**Signature de l'intéressé(e) :**

------------------

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'INTERESSE(E)**

<b>Date et lieu de naissance</b>	
<b>Prénom(s)</b> (mettre des virgules entre les prénoms ou un trait d'union pour les prénoms composés et indiquer les accents le cas échéant )	
<b>NOM</b>	
<b>Prénom(s) NOM du père</b>	
<b>Prénom(s) NOM de la mère</b>	
<b>Date et lieu de la reconnaissance</b>	
<b>Nationalité de la mère au jour de la naissance</b>	
<b>Nationalité du père au jour de la naissance</b>	
<b>Votre situation matrimoniale</b>	